FONDATION DES BRÛLÉS

Fondation d'utilité publique AR 16-05-1986

Loterie Nationale

Partenaire de la Fondation

Un tueur silencieux – aussi chez vous!

14 septembre 2015 - Au Limbourg deux personnes décèdent dans une intoxication au monoxyde de carbone. L'intoxication a pu être causée par une ventilation insuffisante du poêle à charbon

En automne, le temps se refroidit petit à petit et vient le moment de rallumer le chauffage. Malheureusement la remise en route de l'installation de chauffage va souvent de pair avec des accidents. C'est donc le bon moment pour faire effectuer l'entretien annuel de votre installation de chauffage et de vos conduits de cheminée. De petites choses peuvent avoir des effets dramatiques. Comme par exemple un nid d'oiseau dans votre cheminée, qui peut gêner l'évacuation des gaz de combustion et mener à une intoxication au CO.

Chaque année en Belgique, environ 30 à 50 personnes meurent d'une intoxication au CO et plus de 1000 victimes sont hospitalisées suite à une telle intoxication au monoxyde de carbone. En ce mois de septembre les collaborateurs d'un bureau d'avocats ont été avertis par une alarme CO et ont pu évacuer les locaux à temps .

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.

- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ni dans une pièce où fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.

- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Comment reconnaitre une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- **Votre propre sécurité d'abord !**
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
    - Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
    - Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Vous soupçonnez un problème lié au CO?

En cas d'urgence appelez le 112.
Pour d'autres questions, contactez un installateur agréé.

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la(des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.
Dans une maison à deux étages, vous installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, installez un détecteur de CO en haut de l'escalier qui descend à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO (Monoxyde de Carbone) ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au CO. Vous pouvez commander un détecteur de CO de bonne qualité via notre boutique en ligne pour la prévention. La livraison à domicile est incluse dans le prix.

Pour toute information complémentaire sur l'intoxication CO, cliquez ici.

COMMANDEZ VOTRE DÉTECTEUR CO ICI

Cordialement,

Jean-Pierre Arnould,
Administrateur délégué

Notre sponsor

Couverture anti-feu
Détecteurs de fumée
Échelles de secours
Détecteurs CO

Les meilleurs produits
Au meuilleur prix
Livraison à domicile
inclus dans le prix

COMMANDEZ ICI

La Fondation des Brûlés a signé le code d'éthique de la récolte de fonds.
Ce message vient de la Fondation des Brûlés conformément à sa mission et à la législation sur la protection de la vie privée.

Vous désirez ne plus recevoir les messages de prévention, cliquez-ici.